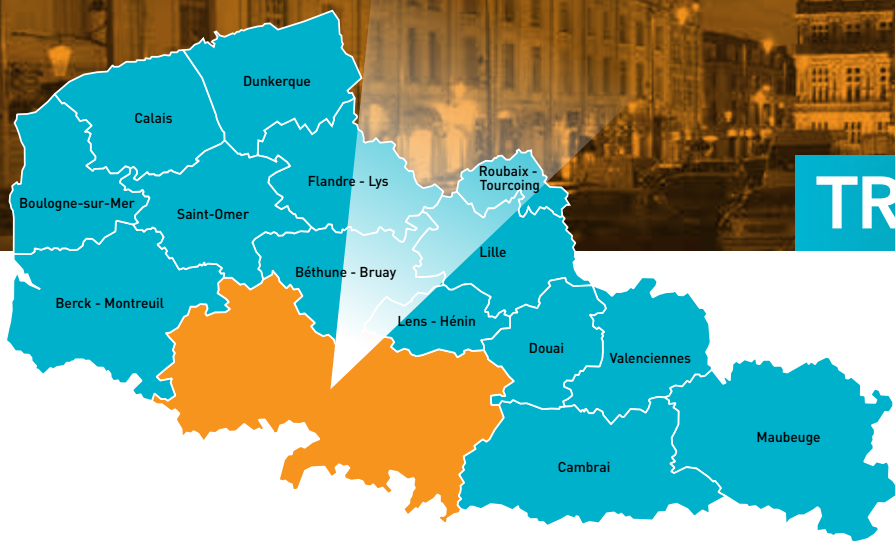




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS



TRAJECTOIRE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA ZONE D'EMPLOI D'ARRAS



**TRAJECTOIRE SOCIO-ÉCONOMIQUE
DE LA ZONE D'EMPLOI
D'ARRAS**

Directeur de publication : Jean-François BÉNÉVISE
Rédacteur en chef : Bruno CLÉMENT-ZIZA
Rédacteurs : Didier HOCHART, Juliette CULOT
Ont collaboré : Henri ALLENDER,
Nathalie THIEULEUX
Graphisme : Gilles VIDAL
Crédits photo : Comité Régional de Tourisme
Nord - Pas-de-Calais (www.crt-nordpasdecalais),
Light Motiv, Samuel DHOTE, Éric LE BRUN

Place de l'Hôtel de Ville d'Arras au crépuscule ►
© Light Motiv



ATOUTS

- Situation géographique privilégiée permettant une grande accessibilité par l'offre de transports
- Infrastructures de qualité autour d'Arras
- Offre de formation attractive, avec notamment l'université d'Artois
- Part importante de l'emploi dédié à la sphère présentielle, source de stabilité économique
- Taux de chômage proche de la moyenne nationale, plus faible que le taux régional
- Boucle numérique haut débit autour d'Arras desservant l'ensemble des parcs d'activité
- Très bons résultats par l'application d'une stratégie de développement touristique

FAIBLESSES

- Déficit d'attractivité pour les jeunes
- Fonctions de conception-recherche deux fois moins présentes à Arras qu'à Lille

OPPORTUNITÉS

- La disponibilité d'espaces pour l'accueil de nouveaux arrivants et la présence d'un important pôle d'emplois renforcent progressivement l'attractivité du territoire, qui se prolongerait jusqu'en 2030.
- Innovation de l'industrie agro-alimentaire avec le Pôle de compétitivité Nutrition Santé Longévité, le Pôle d'excellence Agroé et le Centre de Ressources Technologiques ADRIANOR, favorisant la montée en gamme dans ce secteur
- Ouverture à l'international avec le réseau World Trade Centers
- Arrivée du Louvre-Lens et développement du tourisme d'affaires et de mémoire
- Retombées économiques du contrat de redynamisation du site de la Défense

MENACES

- Développement économique profitant en priorité à l'Arrageois
- Population vieillissante, notamment dans le Ternois, à l'origine d'une dévitalisation économique
- Concurrence des emplois offerts dans les territoires environnants, notamment sur Lens - Hénin (Delta 3 et son offre multimodale)
- Restructurations possibles de certaines activités dans le secteur des biens intermédiaires ^[1]

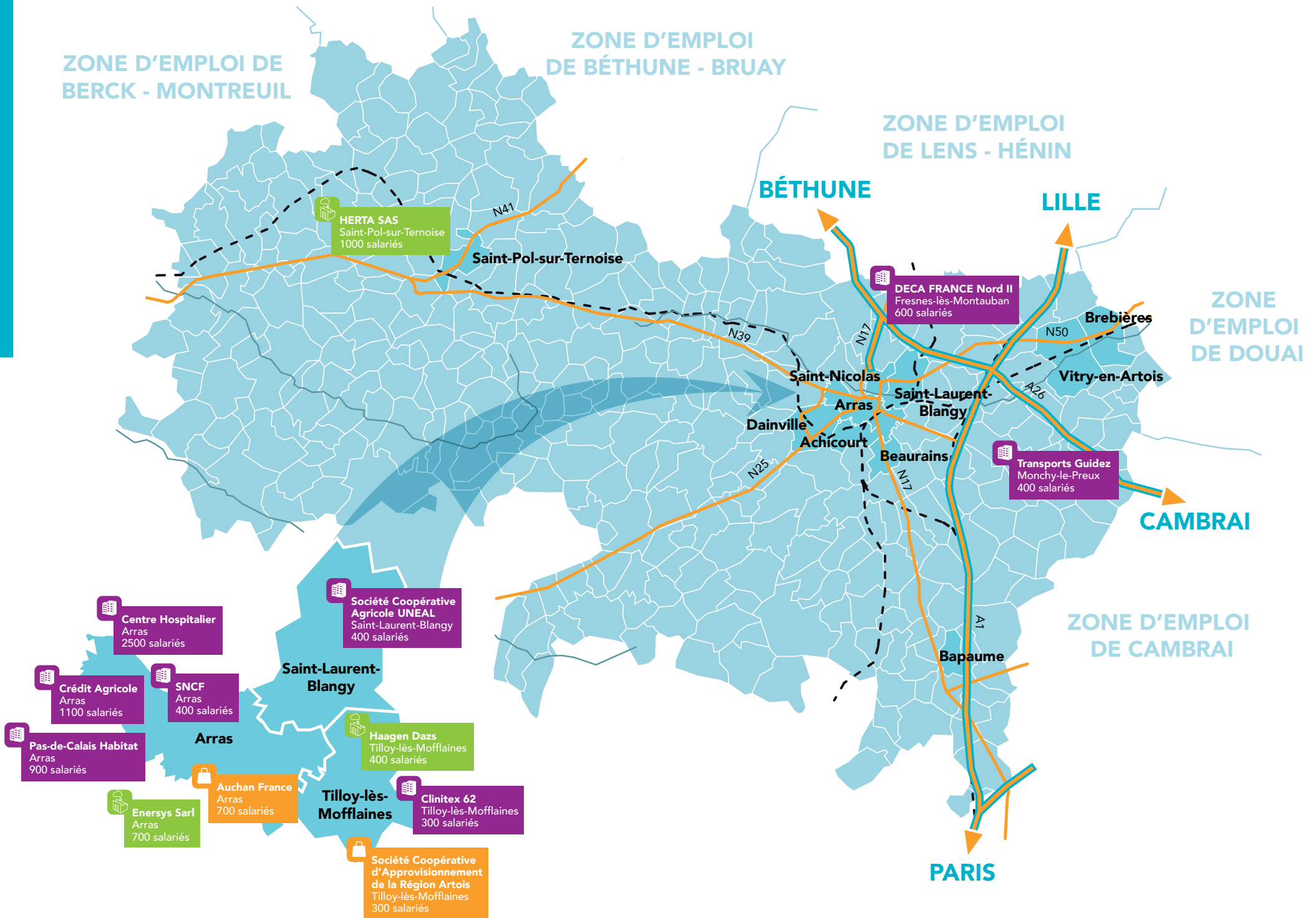
ZONE D'EMPLOI DE
BERCK - MONTREUIL

ZONE D'EMPLOI
DE BÉTHUNE - BRUAY

ZONE D'EMPLOI
DE LENS - HÉNIN

ZONE
D'EMPLOI
DE DOUAI

ZONE D'EMPLOI
DE CAMBRAI



BÉTHUNE

LILLE

CAMBRAI

PARIS

Saint-Pol-sur-Ternoise

Saint-Nicolas

Saint-Laurent-Blangy

Brebières

Vitry-en-Artois

Dainville

Arras

Beaurains

Bapaume

Saint-Laurent-Blangy

Arras

Tilloy-lès-Mofflaines

1

UNE ZONE D'EMPLOI PARTAGÉE ENTRE RURALITÉ ET DÉVELOPPEMENT AUTOUR DE LA PRÉFECTURE DE DÉPARTEMENT

Disposant d'une situation privilégiée entre Paris, Londres et Bruxelles, le territoire d'Arras se divise en deux zones historiques :

- **À l'est, l'Artois profite d'un haut niveau d'équipement** avec le passage de deux autoroutes majeures du Nord de la France et du TGV rapprochant le centre-ville de Paris à une heure d'Arras ;
- **À l'ouest, le Ternois resté plus rural** est davantage enclavé, limitant ses possibilités de développement.

La zone d'emploi centrée sur le pôle principal d'Arras compte 241 600 habitants dans 350 communes couvrant le tiers du département. En 2011, la densité de population atteint 110 habitants/km², soit le deuxième plus faible taux en région. Cette densité reste cependant plus élevée que la moyenne des espaces ruraux des autres régions françaises^[2].

Dans l'ensemble, le territoire connaît une forte progression démographique sur la période récente (+0,4 % par an entre 1999 et 2011). Mais les trajectoires diffèrent entre les agglomérations stables d'Arras et de Saint-Pol-sur-Ternoise, la périphérie d'Arras dynamisée par la périurbanisation et les zones rurales en déclin démographique^[2]. Cette dévitalisation démographique en zone rurale risque d'amorcer une dévitalisation économique : les activités tournées vers la consommation locale (commerces, services...) ne se développent plus, voire disparaissent. L'absence d'activité structurante condamne les zones rurales à une dépendance par rapport à l'agglomération la plus proche, notamment pour les services administratifs et sanitaires^[3].

Les générations âgées de plus de 60 ans représentent 22,0 % de la population contre 20,1 % dans le Nord - Pas-de-Calais. La structure productive marquée par l'agriculture ainsi que le déficit en services et en équipements ont pu contribuer au manque d'attractivité pour les jeunes^[2]. En 2010, 37,5 % des habitants sont âgés de moins de 30 ans contre 40,3 % en moyenne régionale.

La population est l'une des plus diplômées du Nord - Pas-de-Calais avec le deuxième plus fort indice de formation après Lille : 1,32 contre 1,27 en région. La part des personnes non diplômées est notamment la plus faible de tous les territoires du Nord - Pas-de-Calais : 15,0 %, soit 5,1 points de moins qu'en moyenne régionale.

Si les progrès de formation ont surtout concerné les diplômés ne possédant que le certificat d'études (-9,2 points entre 1999 et 2010), la part des personnes ne possédant pas de diplôme supérieur au BEP-CAP reste supérieure dans la zone (47,2 %) par rapport au Nord - Pas-de-Calais (43,8 %).

Arras détient le deuxième plus fort taux d'activité du Nord - Pas-de-Calais (70,6 % en 2011). Cette caractéristique tient surtout à l'activité professionnelle des adultes de plus de 55 ans, notamment des femmes : 36,8 % sont actives après 55 ans contre 34,2 % en moyenne régionale. Ce constat s'explique par l'importance des agriculteurs dans les zones rurales et des emplois administratifs dans la préfecture de département.

Bien qu'en baisse de -35 % entre 1999 et 2010, les agriculteurs représentent toujours 2,5 % des travailleurs de la zone contre 1,0 % en moyenne. Les ouvriers sont proportionnellement plus nombreux qu'en région (27,5 % contre 25,9 %). Avec 28,4 % de cadres et de professions intermédiaires contre 31,1 % en région, un sous-encadrement persiste dans l'industrie et dans une moindre mesure la construction^[1].

Dans le territoire urbain d'Arras, les fonctions de gestion, de prestations intellectuelles, de conception-recherche, d'administration publique et de santé-action sociale sont fortement surreprésentées, tandis que la fonction de fabrication est faible et la fonction agriculture quasi inexistante. En tant que **préfecture de département**, les volumes d'emploi par habitant de la fonction administration sont les plus élevés, la part d'emplois de la fonction administration publique étant

2^E PLUS FORT TAUX D'ACTIVITÉ

15,0 %
[PART DES NON DIPLÔMÉS]

22,0 %
[POIDS DES PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 60 ANS]

LE TERRITOIRE
COMPTE

97 900
EMPLOIS
EN 2011

9,4 %
[TAUX DE
CHÔMAGE]

cinq points supérieure à celle de Lille. Néanmoins, les fonctions de conception-recherche (chercheurs, ingénieurs, cadres d'études) sont deux fois moins présentes à Arras qu'à Lille ^[4].

La zone compte 97 900 emplois en 2011, se classant à la cinquième place des territoires du Nord - Pas-de-Calais. **L'agriculture reste très pratiquée** : 13,9 % des emplois agricoles sont localisés dans l'arrageois et le ternois alors que la zone concentre 6,4 % des emplois régionaux. En 2011, 71,8 % des emplois se situent dans le tertiaire, avec la plus importante part de services non marchands (37,5 %). L'emploi non salarié est également plus développé avec 8,2 % des emplois recensés.

Les entreprises de la construction sont très présentes sur le territoire, notamment pour les travaux de construction spécialisés (8,8 % des 55 900 emplois concurrentiels de la zone). Si le poids de l'industrie est proche de la part régionale de 20 %, **les industries agro-alimentaires spécialisées dans la fabrication de produits à base de viande, de pains et pâtisseries, de plats préparés ou de glaces se sont développées, profitant de la proximité des zones de production agricole et des bassins de consommation importants** (6,4 % des emplois concurrentiels). Le commerce de détail (9,1 %), les transports (6,9 %) et l'action sociale (6,9 %) restent les principaux employeurs des services concurrentiels.

Les ressources de main d'œuvre excèdent les possibilités d'emploi, mais nettement moins que dans la plupart des autres territoires de la région, en particulier depuis 1981 ^[5]. Arras bénéficie d'un taux de chômage inférieur à la moyenne régionale : 9,4 % contre 12,8 % fin 2013.

Comme au niveau régional, le chômage touche particulièrement les jeunes avec 19,9 % des demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans. Le chômage de longue durée reste moins préoccupant qu'au niveau régional : 43,0 % des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus d'un an, soit le deuxième plus faible taux de la région.

Arras - Place - Architecture ►
© Samuel Dhote



2 LE DÉVELOPPEMENT D'UN TISSU ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉ ET ATTRACTIF

Après avoir atteint un **minimum au début des années 1920 suite à un exode rural important**, la croissance de la population a repris dans la zone d'emploi ^[2]. Depuis les années 1960, elle augmente dans l'ensemble plus vite que la moyenne régionale, portée par une évolution de l'emploi et du chômage plus favorable.

L'emploi offert augmente de +26 % entre 1962 et 2010, témoignant d'une évolution deux fois plus favorable qu'en région (+13 %). Des années 1960 aux années 1990, le chômage se développe mais reste toujours plus contenu qu'en moyenne régionale. Fin 2013, il est comparable à la moyenne nationale, ce qui représente l'une des meilleures situations parmi les zones du Nord - Pas-de-Calais.

2.1 UN TERRITOIRE INITIALEMENT EN DÉVELOPPEMENT MAIS QUI DÉCLINE À LA FIN DES ANNÉES 1960

Au début des années 1960, la zone d'emploi très rurale dispose d'une industrie essentiellement centrée sur Arras. Les plus grands établissements industriels se situent dans le papier-carton (l'établissement Béghin et Cie de Corbehem emploie alors 2 300 salariés), la construction mécanique, la fonderie et la sidérurgie, devant le textile et l'habillement ^[6].

Entre 1962 et 1968, les emplois se développent avec 6 400 nouveaux postes ouverts. L'industrie et le BTP restent dynamiques (+20 %) alors que des postes sont fermés en région (-3 %). Dans le tertiaire, les grands commerces concurrencés par ceux de Lens et de Béthune se développent lentement tandis que les services augmentent leurs effectifs dans les grands établissements de santé et de services financiers ^[6].

Durant cette période, **Arras demeure attractif** alors que la région est déjà devenue une terre d'émigration.

À la fin des années 1960, des actifs commencent à quitter le territoire. Des postes sont fermés autour d'Arras (-700 postes de 1968 à 1975) alors que l'emploi se développe dans la région. **L'émigration débutante et les pertes d'emploi ralentissent la croissance de la population active.**

Par ailleurs, un nombre croissant de personnes commence à quitter le territoire chaque jour pour travailler : les échanges avec les zones de Lens et de Douai se développent, Douai apparaissant comme un pôle d'emploi et Lens renforçant sa caractéristique résidentielle ^[5].

2.2 UNE MEILLEURE RÉSISTANCE À LA CRISE DES ANNÉES 1970

Le territoire n'est pas épargné par la crise touchant la région dans les années 1970 suite au premier choc pétrolier. Les principaux secteurs présents sur le territoire sont particulièrement exposés aux difficultés conjoncturelles. À partir de 1974, les grands établissements industriels déclinent, perdant la moitié de leurs effectifs en vingt ans ^[6].

Le chômage explose : Arras compte 800 nouveaux demandeurs d'emploi chaque année entre 1975 et 1982 contre 150 durant les 13 années précédentes.

Néanmoins, malgré un contexte économique difficile en région, l'arrageois parvient à développer son emploi en créant 1 000 nouveaux postes entre 1975 et 1982. L'économie locale profite de l'essor du tertiaire (+13 %) et d'un déclin industriel deux fois plus limité qu'en région (-8 %) grâce à des investissements encore relativement importants ^[5].

À cette époque, le groupe allemand Herta vient d'implanter sa première usine de charcuterie en France à Saint-Pol-sur-Ternoise. En 1979, alors que la sidérurgie est en crise, Usinor fusionne avec l'établissement Châtillon-Neuves-Maison de Biache-Saint-Vaast.

DEPUIS LES
ANNÉES 1960,
UNE ÉVOLUTION
DE L'EMPLOI
DEUX FOIS PLUS
FAVORABLE
QU'EN RÉGION

MALGRÉ UN
CONTEXTE
ÉCONOMIQUE
DIFFICILE
EN RÉGION,
L'ARRAGEOIS
PARVIENT À
DÉVELOPPER SON
EMPLOI ENTRE
1975 ET 1982

VARIATION DE LA POPULATION ACTIVE SELON :

	Population active en fin de période	Variation totale sur la période
1962-1968	80 400	+4 500
1968-1975	83 900	+3 400
1975-1982	92 400	+8 500
1982-1990	94 800	+2 400
1990-1999	100 500	+5 700
1999-2006	109 100	+8 600

LES EFFETS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

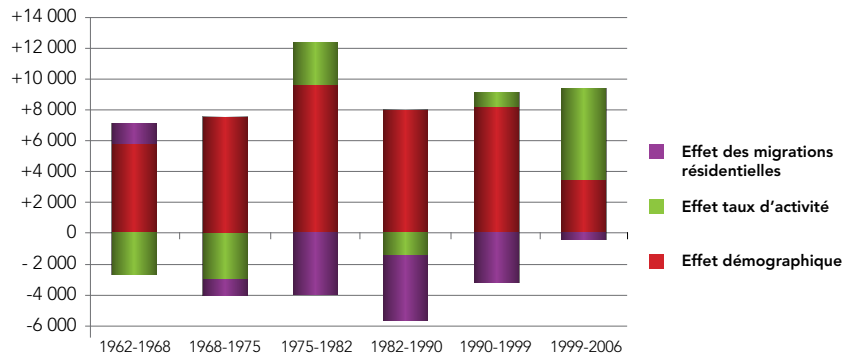
	dont effet démographique	dont effet taux d'activité	dont effet des migrations résidentielles
	+5 700	-2 600	+1 400
	+7 500	-2 800	-1 200
	+9 500	+2 900	-3 900
	+8 100	-1 300	-4 400
	+8 200	+700	-3 100
	+3 400	+5 800	-600

Source : Recensements de la population de 1962 à 2006
 Note de lecture : Δ population active = Δ effet démographique + Δ effet taux d'activité + solde des migrations résidentielles

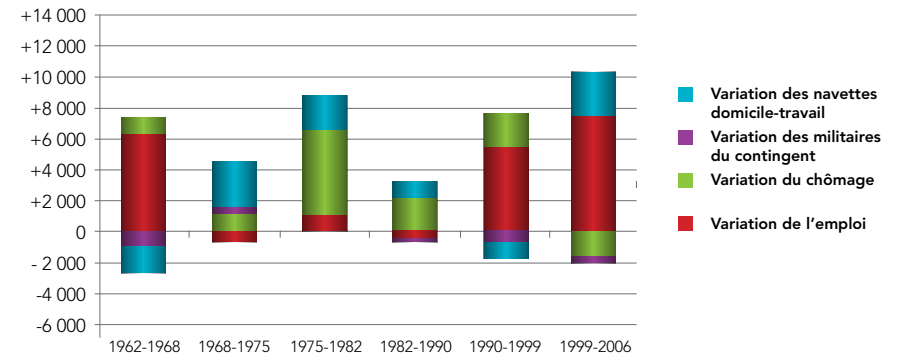
L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

	dont variation de l'emploi	dont variation du chômage	dont variation des militaires du contingent	dont variation du solde des navettes domicile-travail
	+6 400	+900	-1 000	+1 800
	-700	+1 100	+300	-2 800
	+1 000	+5 600	-100	-2 000
	-600	+2 100	-100	-1 000
	+5 500	+2 200	-800	+1 100
	+7 500	-1 500	-400	-2 900

Source : Recensements de la population de 1962 à 2006
 Note de lecture : Δ population active = Δ emploi + Δ chômage + Δ militaires du contingent - Δ solde des navettes



Source : Recensements de la population de 1962 à 2006

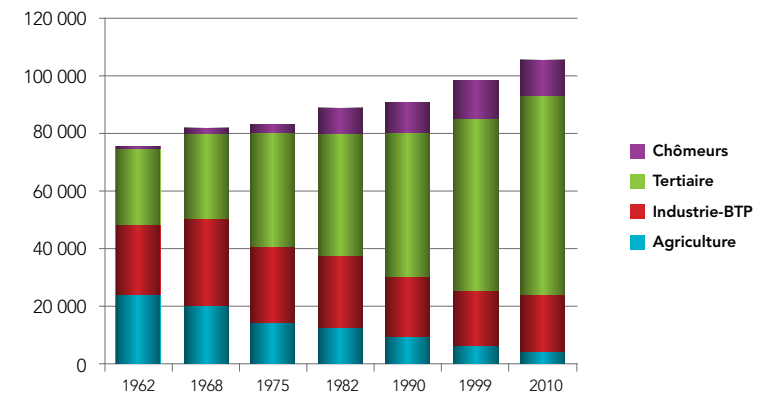


Source : Recensements de la population de 1962 à 2006
 Note de lecture : une variation positive du solde des navettes s'impute négativement à la variation de la population active

EMPLOIS AU LIEU DE TRAVAIL ET CHÔMEURS AU LIEU DE RÉSIDENCE

	Agriculture	Industrie-BTP	Tertiaire	Emploi au lieu de travail	Chômeurs
1962	24 000	23 500	26 400	73 900	800
1968	19 900	28 200	32 200	80 200	1 700
1975	13 400	27 700	38 400	79 500	2 800
1982	11 800	25 400	43 400	80 500	8 400
1990	7 800	21 900	50 200	79 900	10 500
1999	5 300	20 400	59 700	85 400	12 900
2010	3 900	20 500	68 600	93 100	12 800

Source : Recensements de la population de 1962 à 2010



Source : Recensements de la population de 1962 à 2010

L'établissement rattaché à la branche « produits plats » d'Usinor servira de modèle aux autres usines du groupe grâce à son personnel, ses prix de revient et la qualité de ses produits ^[7].

Les nouveaux actifs, notamment issus du renouvellement naturel des générations, alimentent la hausse de la population active. Elle connaît alors sa plus forte progression (+8 500 actifs), atténuée par une émigration qui s'intensifie sur la période.

Dans les années 1980, la baisse de l'emploi est davantage contenue sur le territoire (-0,8 % entre 1982 et 1990) qu'en moyenne régionale (-3,6 %).

La moindre présence industrielle engendre une reconversion des activités plus douce ^[4]. Par ailleurs, l'emploi industriel baisse toujours modérément au regard de l'évolution régionale, les réductions de personnel étant relativement limitées. L'établissement Rhône Poulenc Fibres de Saint-Laurent-Blangy permet à la production de fils, fibres artificielles et synthétiques d'être le premier secteur industriel de la zone, devant le papier-carton, l'équipement industriel, le travail des métaux et la sidérurgie ^[5]. En 1987, Usinor Aciers atteint un record de production avant de s'enfoncer progressivement dans la crise ^[7].

L'installation de plates-formes de stockage permet aux grands établissements de commerce de tripler leurs effectifs entre le début des années 1960 et la fin des années 1980. Dans les services, deux salariés sur trois travaillent dans la santé. Le développement des assurances et des services financiers reste lent ^[6].

2.3 LE RETOUR AUX CRÉATIONS D'EMPLOI DANS LES ANNÉES 1990

De 1990 à 1999, les créations d'emploi reprennent dans le territoire. L'émigration commence à ralentir et le nombre de travailleurs quittant le territoire chaque jour dépasse de moins en moins les entrants. La zone retrouve un regain d'attractivité. En effet, Arras et sa périphérie bénéficient d'un environnement nettement moins saturé en termes d'artificialisation que la plupart des autres agglomérations régionales.

La disponibilité d'espaces pour l'accueil de nouveaux arrivants ainsi que la présence d'un important pôle d'emplois sont autant d'atouts pour l'attractivité démographique de la zone ^[2].

Dans les années 2000, le chômage recule pour la première fois depuis les années 1960. **Les créations d'emploi se confirment, atteignant un niveau très élevé** (+7 500 postes entre 1999 et 2006).

Le développement de l'emploi porte la croissance de la population active, qui n'est plus affectée par **l'émigration devenue presque nulle sur la période récente**. En revanche, **le flux des travailleurs quittant le territoire chaque jour s'accroît de nouveau, en particulier vers Lens - Hénin**, deuxième zone la plus dynamique sur les vingt dernières années. Désormais, 30 % de la population active travaille dans un territoire voisin alors que 26 % des emplois de la zone sont occupés par des personnes résidant en dehors d'Arras, notamment sur Lens - Hénin et Béthune - Bruay. En 2009, le solde migratoire devient déficitaire de -5 100 personnes.

L'évolution favorable de l'emploi sur cette période s'explique par la conjonction d'une perte d'emploi industriel plus mesurée qu'en moyenne régionale (-9,1 % de 1993 à 2007 contre -19,5 % en région) et d'une croissance de l'emploi tertiaire proche de l'évolution régionale (+41,2 % contre +46,2 %).

La recomposition du tissu économique reste très faible. Seules les industries de faible et de moyenne technologie enregistrent des pertes d'emploi suite aux fermetures dans le papier-carton (-870 postes de 1993 à 2007), la fabrication de fibres artificielles et synthétiques (-530 postes) et les industries agro-alimentaires (-480 postes dans la fabrication de plats préparés). Néanmoins, l'industrie de faible technologie résiste mieux qu'en moyenne régionale : -15 % contre -39 %.

Dans le tertiaire, les services financiers augmentent plus vite qu'en moyenne régionale (+66 % contre +35 %), à l'inverse des services high-tech ou non (travail temporaire, activités juridiques et comptables) ^[8].

ARRAS
APPARTIENT
AUX TERRITOIRES
RELATIVEMENT
ÉPARGNÉ PAR
LA CRISE DE 2008

L'INDUSTRIE
AGRO-
ALIMENTAIRE
SOUTIENT
L'INDUSTRIE
DE FAIBLE
TECHNOLOGIE

Avec Lille et Lens - Hénin, Arras appartient aux territoires relativement épargné par la crise de 2008^[8].

Depuis 2007, l'industrie de technologie moyenne supérieure subit à son tour d'importantes pertes (-38,9 % contre -16,8 % en région entre 2007 et 2013) en raison des restructurations dans l'industrie automobile ou des Plans de Sauvegarde de l'Emploi survenus dans des établissements tels que Meryl Fiber fabricant du fil synthétique.

L'industrie agro-alimentaire soutient l'industrie de faible technologie gagnant 4,5 % d'emplois alors que la région en perd 18,0 % sur la même période.

Dans le tertiaire, les activités de services présentiels résistent (+6,6 %). Comme en région, les activités non high-tech subissent de lourdes pertes (-11,3 %) avec la chute de l'intérim.

L'agriculture reste un pilier essentiel de l'économie locale et continue d'entraîner le développement du secteur agro-alimentaire. La construction apparaît comme le deuxième secteur le plus spécifique de la zone. Les services présentiels (action sociale et médico-sociale avec et sans hébergement, santé) se déploient légèrement plus qu'en région.

De longue date, la part de l'emploi dédié à la sphère présentielle est parmi les plus élevées des territoires de la région (67 % en 2010). La zone se caractérise notamment par **le plus fort recours des ménages aux services à la personne**, hors assistantes maternelles, dans un territoire où la part des seniors est importante. Ces activités économiques tournées vers la satisfaction des besoins des populations résidentes ou touristiques constituent un moteur important du développement économique^[4].

LE TISSU ÉCONOMIQUE DE LA ZONE D'EMPLOI PRÉSENTE D'IMPORTANTES SPÉCIFICITÉS LOCALES.

Sous l'impulsion de la Communauté Urbaine d'Arras et de la CCI, la partie arrageoise de la zone d'emploi prend une orientation davantage tertiaire.

Le Saint-Polois se distingue par une plus forte présence de la fonction fabrication par rapport à la moyenne régionale. Ce bassin d'emploi indépendant présente une composante industrielle plus affirmée qu'ailleurs^[4].

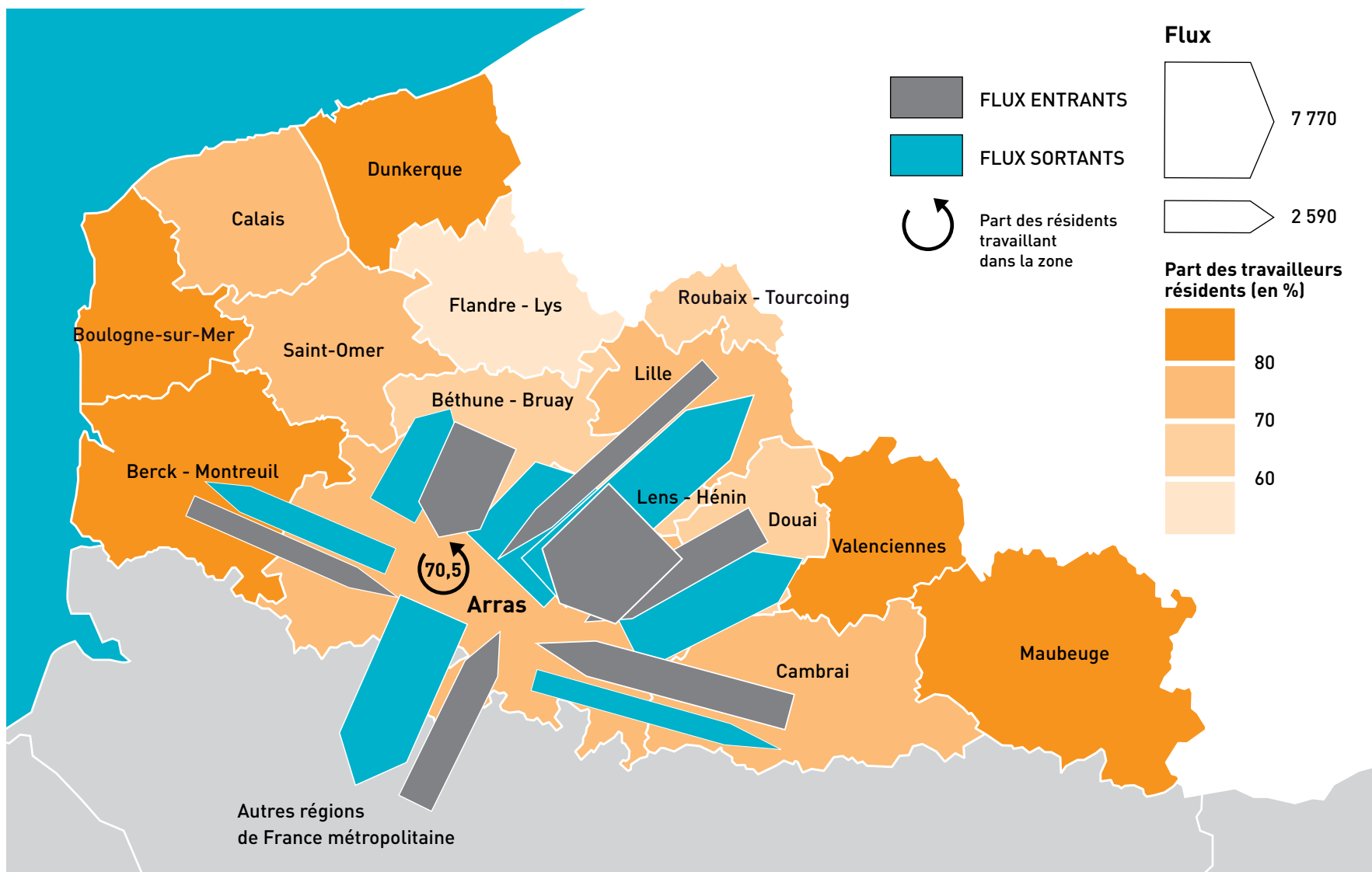
Enfin les territoires ruraux du sud-arrageois sont marqués par une surreprésentation des fonctions agricoles, services de proximité et BTP ainsi qu'une faiblesse de l'administration publique, la gestion, la santé-action sociale et les prestations intellectuelles^[4].

2.4 ARRAS SERAIT LA SEULE ZONE ATTRACTIVE DU NORD - PAS-DE-CALAIS À L'HORIZON 2030

Selon les projections de population à l'horizon 2030, Arras devrait être l'espace connaissant la seconde **plus forte croissance de la population active dans les prochaines années** : +1,62 ‰ contre +0,06 ‰ en région. Le renouvellement naturel des générations devrait se ralentir pour devenir l'un des plus faibles de la région. Le ratio de vieillissement devrait d'ailleurs se maintenir à un niveau plus élevé que la moyenne régionale^[2].

La croissance de la population serait portée par les nombreux actifs restés sur le marché du travail et les migrations résidentielles. Si les tendances migratoires se prolongeaient, Arras resterait la seule zone attractive du Nord - Pas-de-Calais.

FLUX DOMICILE-TRAVAIL DE LA ZONE D'EMPLOI D'ARRAS



© IGN-Insee 2013
 Source : Recensement de la population 2009, exploitation complémentaire (Insee)

3

UNE INNOVATION IMPULSÉE PAR L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

NUTRITION SANTÉ LONGÉVITÉ [NSL]

La structuration du territoire autour d'un axe stratégique lié à l'agro-alimentaire peut s'appuyer, notamment, sur la présence en région du **Pôle de compétitivité Nutrition Santé Longévité** (NSL) et du Pôle d'excellence Agroé.

Le Pôle de compétitivité NSL est positionné à la croisée des nouvelles stratégies médicales, scientifiques et industrielles portant sur la prévention et le traitement des pathologies chroniques multifactorielles pour lesquelles l'alimentation est un facteur reconnu comme jouant un rôle prépondérant et le développement d'aliments améliorés sur le plan nutritionnel, d'ingrédients et d'aliments à fonctionnalité santé et de solutions thérapeutiques innovantes.

AGROÉ

Né d'une volonté commune de la Région et des territoires de Cambrai et d'Arras, le **Pôle d'excellence des industries agro-alimentaires Agroé** anime et valorise la filière agro-alimentaire, premier secteur industriel régional. La stratégie du Pôle est formalisée autour de six axes pour développer la filière : innovation/recherche, intelligence économique, emploi formation, promotion internationale, promotion de la filière et développement durable. L'extension du centre technique de l'Association pour le développement de la recherche appliquée aux industries agro-alimentaires des régions du Nord (ADRIANOR) et la création d'une halle pilote dédiée à la formation comptent parmi les nouveaux projets structurants de la filière ^[9].

UNIVERSITÉ D'ARTOIS

D'autres acteurs existent en région, tels l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) qui participe notamment au travers de projets collaboratifs, à la production de connaissances scientifiques et à l'innovation dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture et de l'environnement ou l'ADRIANOR. Ce Centre de Ressources Technologiques pour les entreprises alimentaires dispose d'une surface de 1 800 m² accueillant un centre d'expertise alimentaire mis au service des industriels du secteur.

ARTOIPOLE 1 ET 2

Le territoire compte un tissu industriel important de sociétés agro-alimentaires présentes sur des marchés internationaux. Il profite d'une expérience intéressante pour la structuration de la filière avec la société Ingrédia, filiale du groupe coopératif La Prospérité Fermière (Saint-Pol-sur-Ternoise). Ingrédia développe et produit des poudres de lait, des protéines laitières, des systèmes fonctionnels et des actifs innovants pour l'agro-alimentaire, la nutrition et les industries de la santé à travers le monde. L'entreprise dispose d'une importante capacité privée de recherche et développement dans le domaine de la valorisation du lait (environ 50 personnes). Le rôle du groupe coopératif est clé dans la filière alimentaire régionale, valorisant le lien entre l'amont (collecte du lait auprès des adhérents, valorisation du lait) et l'aval de la filière (développement de composants laitiers innovants à forte valeur ajoutée, commercialisation vers des acteurs internationaux de l'agro-alimentaire).

Créée en 1992, l'**université d'Artois** compte 15 laboratoires de recherche labellisés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ou le Centre National de la Recherche Scientifique. Les chercheurs travaillent à la production de savoirs dans les sciences humaines et sociales, les sciences de la vie et de la terre, les sciences appliquées, technologie et ingénierie et les sciences économiques et juridiques. L'université s'est également dotée d'une maison d'édition Artois Presses Université pour promouvoir les travaux scientifiques des laboratoires.

Une nouvelle unité régionale intitulée « Institut de Recherche en Agro-alimentaire & Biotechnologie Charles Violette » a été récemment créée. Elle comprendra cinq équipes de recherche, dont une à l'université d'Artois.

Également mises en place en 1992, les **zones d'activité Artoipole I et II** accueillent plus de 50 entreprises dans les domaines de la logistique, l'agro-alimentaire ou de la métallurgie. Ouverte en 2004, **Actiparc**, dont le taux d'occupation est proche de 40 % aujourd'hui, prend progressivement le relais d'Artoipole. Des réflexions sont en cours au niveau de la Communauté Urbaine d'Arras pour la préparation d'un Artoipole III.

Dans l'éventualité d'une réalisation du Canal Seine-Nord Europe, Arras pourrait renforcer son pôle logistique grâce à la plateforme multimodale en projet à Marquion. Cette plateforme serait dédiée en priorité aux activités agro-alimentaires et de logistique.

La zone mène une politique de diversification dans les Technologies de l'Information et de la Communication. Elle s'appuie sur une **boucle numérique haut débit** reposant sur un réseau de 107 km de fibres optiques mis à la disposition des opérateurs de télécommunication. Cet équipement irrigue les zones d'activité et la majeure partie des établissements publics (centre hospitalier, administration, universités...) offrant des applications telles que la visio-conférence, l'imagerie médicale, la téléphonie, le transfert de fichiers volumineux...

Depuis juin 2014, Arras est présent dans le **club des World Trade Centers** (330 villes labellisées dans le monde, 13 en France) au côté de Lille. Ce club offre aux entreprises du territoire et des entreprises étrangères des services d'aide pour leur développement à l'international.

Signé en 2009 pour un montant de 55 millions d'euros dont 6 millions de l'État, le contrat de redynamisation du site de la Défense a apporté les conditions favorables à la création d'emplois et à une redynamisation économique pour pallier le départ du 601^e régiment de circulation routière. Les investissements ont permis l'aménagement des zones d'activité de Thelus et d'Actiparc, la reconversion du patrimoine immobilier de l'ancien régiment et la création de nouveaux logements, commerces ou services.

**BOUCLE
NUMÉRIQUE
HAUT DÉBIT**

**CLUB DES
WORLD
TRADE
CENTERS**



Arras memorial and Arras flying services memorial

© Samuel Dhote

VILLE CLASSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

CARRIÈRES WELLINGTON

MAIN SQUARE FESTIVAL

CENTRES DE CONGRÈS MERCURE ATRIA ET ARTOIS EXPO

La cité d'Arras présente l'originalité dans une région urbanisée d'être typiquement une ville à la campagne qui a refusé une industrialisation massive et qui joue historiquement un rôle à la fois rassembleur et protecteur auprès des communes rurales qui l'entourent.

Longtemps appelée « la belle endormie », cette ville classée d'Art et d'Histoire s'est dotée d'une stratégie de développement touristique à partir de 1995 qu'elle a appliquée de manière méthodique et exemplaire pour obtenir les excellents résultats que l'on connaît aujourd'hui.

Son **patrimoine bâti exceptionnel** ne se limite pas à ses deux célèbres places qui présentent une unité architecturale unique, d'autant plus appréciable qu'elles furent totalement démolies durant la première guerre mondiale et reconstruites à l'identique. Son beffroi et sa citadelle ont été classés au patrimoine mondial de l'Unesco et son patrimoine religieux - sa cathédrale comme l'abbaye Saint Vaast reconvertie en pôle culturel et abritant le riche musée des Beaux-Arts qui accueille chaque année 140 000 visiteurs - sont remarquables.

Mais l'histoire prouve qu'il ne suffit pas d'offrir un cadre hors de l'ordinaire pour devenir automatiquement touristique... Il convient de l'animer, de le mettre en scène, de le compléter par des équipements attractifs et de créer une dynamique autour de projets à même de mobiliser les acteurs touristiques.

Fidèle à sa vocation originelle, Arras a confié à l'architecte Jean Nouvel la reconversion d'une fabrique de lampes de mineur en une Cité Nature, un centre de culture scientifique dédié à l'agriculture, à la nourriture et à la santé où apprendre devient un plaisir. Cette ville fleurie (classée 4 fleurs) est aussi fréquentée pour son marché hebdomadaire du samedi où les maraîchers des alentours viennent à la rencontre des citoyens et des touristes, son Marché de Noël qui est le plus important de la région, sa fête de l'andouillette ou ses boves qui sont régulièrement transformées en jardins souterrains.

Fidèle à son histoire, plusieurs équipements expliquent certaines pages du premier conflit mondial qu'il s'agisse des Carrières Wellington ou du musée Jean et Denise Letaille à Bullecourt et répondent aux attentes des nombreux visiteurs en provenance du Commonwealth particulièrement férus de tourisme de mémoire.

Pour compléter la panoplie touristique indispensable à une ville-centre nichée dans un écrin rural, elle dispose d'un superbe golf et d'un stade d'eaux vives sur les bords de la Scarpe où de nombreuses compétitions internationales ont lieu.

Une politique événementielle très volontariste permet à l'Artois d'offrir des rendez-vous réguliers sur des registres très différents à ses nombreux visiteurs, qu'il s'agisse du Main Square (135 000 festivaliers en 2014), des Inouïes, de « Faites de la chanson », du Son et Lumières d'Anzin, des expositions concoctées avec le Château de Versailles (300 000 visiteurs pour « Roulez Carrosses ! »), du Film Festival...

L'offre en hébergements ne cesse d'augmenter depuis 20 ans et comprend aujourd'hui 18 hôtels qui totalisent 837 chambres auxquels s'ajoutent une centaine de chambres d'hôtes et de gîtes ruraux. Leur fréquentation est satisfaisante et assez bien répartie entre la clientèle d'affaires grâce, notamment, aux centres de congrès Mercure Atria et Artois Expo (récemment rénové et modernisé) et la clientèle d'agrément très attachée au tourisme culturel et qui augmente de manière assez significative depuis l'arrivée du Louvre-Lens.

La transformation de la citadelle en pôle de loisirs et de gastronomie est la suite logique de la politique de développement touristique menée depuis 20 ans.



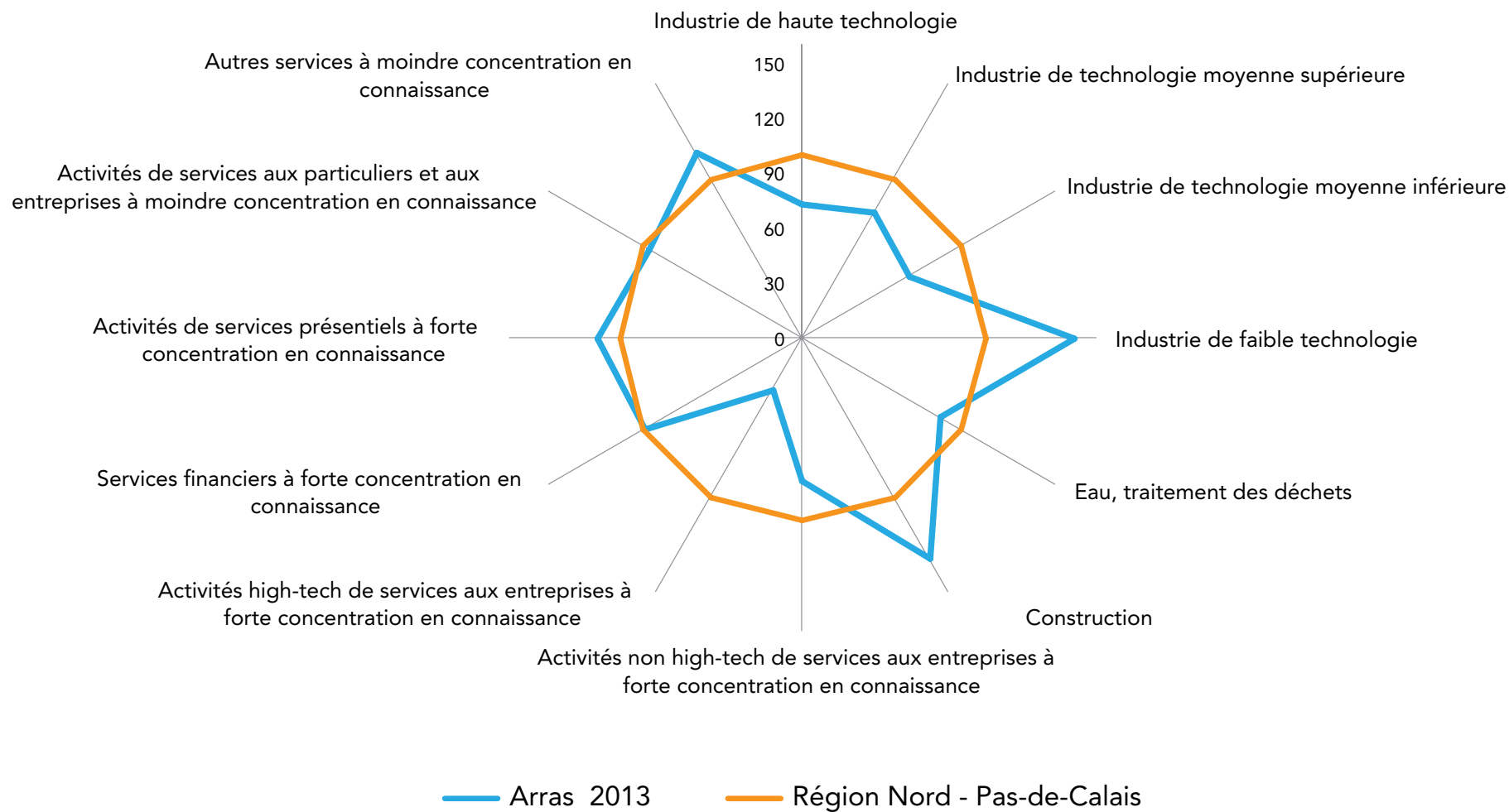
Arras - Place. Détails architecture

© Eric Le Brun

CARRIERE WELLINGTON MEMORIAL DE LA BATAILLE D'ARRAS

Texte descriptif en français et en anglais, mentionnant la carrière Wellington et le mémorial de la bataille d'Arras.

Entrée de la carrière Wellington
© Samuel Dhote



Source : Acof. Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais
 Champ : secteur concurrentiel hors agriculture et énergie
 Note de lecture : lorsque le tracé du territoire est à l'extérieur du tracé régional, l'activité est plus développée sur le territoire.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ENTRE FIN 2007 ET FIN 2013

ACTIVITÉ	Effectif	Part dans l'emploi	Spécificité	Évolution 2007 > 2013	Évolution en région NPDC
Industrie de haute technologie dont : Aéronautique Fab prod informatiques, électroniques et optiques Industrie pharmaceutique	200	0,4 %	73	+4,3 %	+18,5 %
Industrie de technologie moyenne supérieure dont : Construction de matériel ferroviaire roulant Fab prod métalliques, à l'except machines et équipements Fab de machines et équipements n.c.a. Fabrication d'équipements électriques Industrie automobile Industrie chimique	2 200	4,0 %	79	-38,9 %	-16,8 %
Industrie de technologie moyenne inférieure dont : Fab d'autres produits minéraux non métalliques Fab produits en caoutchouc et en plastique Fab prod métal, à l'except machines et équipements Imprimerie et reproduction d'enregistrements Métallurgie	2 300	4,2 %	67	-8,2 %	-21,4 %
Industrie de faible technologie dont : Industries alimentaires Fabrication de textiles Industrie de l'habillement Industrie du papier et du carton	4 800	8,7 %	148	+4,5 %	-18,0 %
Eau, traitement des déchets	600	1,0 %	87	-9,9 %	+2,8 %
Construction	6 300	11,4 %	139	-11,7 %	-8,7 %
Activités non high-tech de services aux entreprises à forte concentration en connaissance dont : Act d'architecture et d'ingénierie; act contrôle, analyses techniques Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion Activités juridiques et comptables Activités liées à l'emploi Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	4 600	8,2 %	78	-11,3 %	-14,7 %
Activités high-tech de services aux entreprises à forte concentration en connaissance dont : Programmation, conseil et autres activités informatiques Recherche-développement scientifique Services d'information Télécommunications	500	0,8 %	33	-0,6 %	+5,4 %
Services financiers à forte concentration en connaissance	2 100	3,8 %	100	+0,4 %	+1,8 %
Activités de services présentsiels à forte concentration en connaissance dont : Édition Activités pour la santé humaine Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire Enseignement Hébergement médico-social et social et action sociale	10 300	18,7 %	111	+6,6 %	+9,3 %
Activités de services aux particuliers et aux entreprises à moindre concentration en connaissance dont : Transports terrestres et transport par conduites Entreposage et services auxiliaires des transports Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises Commerce Hôtellerie/restauration	19 000	34,4 %	97	-1,8 %	+0,9 %
Autres services à moindre concentration en connaissance dont : Activités de poste et de courrier Activités des organisations associatives Autres services personnels	2 400	4,3 %	116	-12,7 %	-6,9 %
Total général	55 400	100,0 %		-5,0 %	-4,6 %

Source : AcoSS. Calculs : Directe Nord - Pas-de-Calais.

Champ : secteur concurrentiel hors agriculture et énergie

Note de lecture : l'indice de spécificité est le multiple de 100 du rapport entre le poids du secteur dans la zone étudiée et celui de la zone de référence. Une valeur supérieure à 100 indique que le secteur est plus développé dans la zone étudiée que dans la zone de référence.

Références bibliographiques

- [1] Direccte, DREAL [2009], « Enjeux pour l'industrie du Nord - Pas-de-Calais », octobre.
- [2] Insee [2011], « Les espaces du Nord - Pas-de-Calais – Trajectoires, enjeux et devenir – Dynamiques démographiques – Fascicule 1 », Les Dossiers de Profils, n° 104, décembre.
- [3] Secrétariat Général pour les Affaires Régionales [2003], « Le Nord - Pas-de-Calais : une région, des territoires », novembre.
- [4] Insee [2011], « Les espaces du Nord - Pas-de-Calais – Trajectoires, enjeux et devenir – Mutations et polarités économiques – Fascicule 2 », Les Dossiers de Profils, n° 105, décembre.
- [5] Insee [1989], « Panorama des zones d'étude du Nord - Pas-de-Calais – Zone 21 Artois Ternois », Les Dossiers de Profils, n° 22, janvier.
- [6] Insee [1997], « Trois décennies de mutations économiques », Les Dossiers de Profils, n° 44, mai.
- [7] Archives nationales du monde du travail [2003], « USINOR Usine de Biache-Saint-Vaast », archives publiques.
- [8] Direccte Nord - Pas-de-Calais [2012], « Vingt ans de recomposition économique dans la zone d'emploi d'Arras », novembre.
- [9] Agroé « Rapport d'activité – Pôle d'excellence agro-alimentaire régional ».

Direccte Nord - Pas-de-Calais [2014], « Le dossier de conjoncture Nord - Pas-de-Calais – Situation à fin décembre 2013 », Les Synthèses de la Direccte, n°30, avril.

Insee [2013], « 70 ans de dynamique de population active en Nord – Pas-de-Calais », Pages de Profils, n°132, juin.

Serge Dormard, « L'économie du Nord – Pas-de-Calais, histoire et bilan d'un demi-siècle de transformations », Septentrion – Presses Universitaires.

MÉTHODOLOGIE

Indice de formation

L'indice de formation prend une valeur de 0 à 4 : 0 si l'ensemble de la population observée n'a pas de diplôme à 4 si tous possèdent un diplôme de niveau II ou I.

Évolution de la population active

La population active d'un territoire se compose des personnes résidentes, ayant un emploi ou qui en recherchent un. Son évolution peut être appréhendée selon deux approches : sociodémographique ou par le marché du travail.

L'approche sociodémographique décompose l'évolution de la population active en trois facteurs :

- L'effet démographique indique la variation du nombre de personnes en âge de travailler, résultant de la déformation de la pyramide des âges ;
- L'effet taux d'activité indique la variation des taux d'activité à chaque âge, au cours de la période ;
- Le solde des migrations résidentielles est la différence entre les entrées et les sorties des actifs.

Δ population active = Δ effet démographique + Δ effet taux d'activité + solde des migrations résidentielles

L'approche marché du travail décompose l'évolution de la population active en quatre effets distincts :

- L'évolution du nombre d'emplois au lieu de travail dans la zone ;
- L'évolution du nombre de chômeurs ;
- L'évolution du nombre de militaires du contingent ;
- La variation du solde des navettes domicile-travail de la zone.

Δ population active = Δ emploi + Δ chômage + Δ militaires du contingent – Δ solde des navettes

Emplois des sphères présentielle et non présentielle

- Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.
- Les activités non présentielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

Nomenclature Eurostat "Manufacturing High Technology Knowledge-Intensive Services" (MHTKIS)

Le niveau d'intensité de la R&D et la valeur ajoutée ont servi de critères de classement des secteurs de l'industrie manufacturière en haute technologie, technologie moyenne-supérieure, technologie moyenne-inférieure et faible technologie.

Les services sont principalement regroupés en fonction de la part des personnes ayant suivi des études supérieures en services à forte concentration en connaissance et des services à moins forte concentration en connaissance.

Cette nomenclature comporte au final quatre niveaux dans l'industrie et six dans les services (quatre dans les services à forte concentration en connaissance et deux dans les services à moindre concentration en connaissance).

Sources des données emploi

- Recensements de la population de 1962 à 2011, Insee
- Estimations d'emploi 2011, Insee
- Emplois salariés des secteurs concurrentiels de 1993 à 2007, Unédic
- Emplois salariés des secteurs concurrentiels de 2007 à 2013, Urssaf
- Direccte Nord - Pas-de-Calais [2014], « Repères emploi Nord - Pas-de-Calais - Situation à fin décembre 2013 », revue mensuelle n° 58, janvier.

entreprises **travail** régulation
emploi développement économique
tourisme **dialogue social**
formation tout au long de la vie
international **compétitivité**
régulation concurrentielle



Direccte Nord - Pas-de-Calais

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Les Arcades de Flandre • 70 rue Saint-Sauveur • BP 456 - 59021 LILLE Cedex
Tél. 03 20 96 48 60 • Fax. 03 20 52 74 63
Internet : <http://www.nord-pas-de-calais.direccte.gouv.fr>

Document réalisé par la Mission Synthèse
de la Direccte Nord - Pas-de-Calais

